



Barre R+10 située à l'est du grand ensemble. Les appartements sont traversant et possèdent tous une loggia. Afin d'éviter d'avoir une façade avec uniquement et des loggias, les architectes les ont réparties entre les deux façades.

IVR11_20119100118NUC4A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation